5ème tournoi international open de BC Oilsjt

Règlement

1. BC Oilsjt organise :

Son 5ème tournoi international open pour joueurs amateurs individuels, membres d'honneur du Club, en règle avec leur Fédération nationale.
Le tournoi se déroulera au Bowling Tragel Sport à Aalst du 25-01-2027 au 31-01-2027sous le numéro d'homologation 2627/07

2. Comité organisateur

Directeur du tournoi : Terry Beeckaert
Secrétaire : Dimitri De Geyter
Trésorier : Pedro Perreman
Responsable sportif : Terry Beeckaert

3. Moyenne des joueurs avec moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Joueurs et joueuses belges :

Sont considérés comme joueurs belges toutes les personnes domiciliées en Belgique et titulaires d'une licence "L" délivrée par la Fédération Royale Belge de Bowling.
La carte de membre "L" de la FRBB est valable comme licence internationale.
On ne tient compte que de la licence "L" Belge émise par la Fédération Royale Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 5ème tournoi du BC Oilsjt même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger. Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étrangers / Joueuses étrangères :

- Tous les joueurs/joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme étrangers, même s'ils possèdent une licence Belge.
- Si un joueur possède plusieurs licences, seule celle avec la moyenne la plus élevée sera prise en compte.
- Sinon, seule la licence du pays où ils jouent sera considérée, sans minimum de jeux requis.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie au cours de la saison (ex, France):

A) Joueurs ayant participé au BBBT pendant la saison 2025/2026 ou 2024/2025:
   - Leur moyenne pour la saison 2026/2027 sera la moyenne entre:
     - § Leur moyenne BBBT de la saison 2025/2026 s'ils ont participé au BBBT pendant cette saison **ou** leur moyenne BBBT de la saison 2024/2025 s'ils n'ont pas participé au BBBT pendant la saison 2025/2026 et leur moyenne officielle au 1er septembre 2026
     - § Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte

B) Joueurs n'ayant pas participé au BBBT pendant la saison 2025/2026 ou 2024/2025:
   - Seule leur **moyenne officielle au 1er septembre 2026** sera prise en compte.

- Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte.

Cette moyenne sera applicable pour tous les tournois du BBBT qui suivent leur première participation et qui sont prévus pendant la saison en cours.

4. Moyenne des joueurs/joueuses sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou vétéran Handicap suivant l'âge ou dame.
Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBBT et sera calculée comme suit :
S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBBT: la moyenne est calculée sur les 6 jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels re-entries. À partir du 2eme tournoi du BBBT auquel il/elle participe :
La moyenne est calculée à partir de la somme des 6 jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Règlementation bowling

Les règlements de la F.R.B.B. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.
Les boules reprises dans la liste non-eligible balls de l'USBC ne pourront être utilisées durant les 6 tournois. Si un joueur utilise une boule non-conforme, il sera banni du circuit BBBT et devra restituer ses gains.
La liste : https://ffbowling.be/infos/reglement-boule-urethane/

6. Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 70 € par joueur(euse).
Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 65 € pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de BC Oilsjt.
Plusieurs re-entry par joueur sont possibles à 55 € par re-entry.
Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés.
Veuillez noter que le tournoi du BC Oilsjt fait partie du BBBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBBT.
Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Via www.bowl4u.com / par tel: +32 477 32 03 84 / par email: terry.beeckaert@telenet.be
Website : https://www.bowl4u.com/events/8363

8. Nombre de joueurs par piste

Maximum 3 joueurs par piste

9. Attribution des pistes

Les pistes sont attribuées par l'organisation.

10. Format de jeu

Le tournoi se déroule en 6 jeux avec déplacement d'une paire de pistes vers la droite après chaque partie.

11. Catégories

Catégorie	Type	Calcul
Hommes 195 & plus	Avec bonus	195 – 199 → 9 bonus/game 200 – 204 → 6 bonus/game 205 – 209 → 3 bonus/game 210 & + → 0 bonus
Hommes 194 & moins	Avec handicap	(200 - AVG) x 70% → max 45/game
Vétérans Hommes	Avec handicap + Bonus d'âge	(200 - AVG) * 70%. Max 45 / game 50 à 59 ans = 2 bonus 60 à 69 ans = 4 bonus 70 à 79 ans = 6 bonus 80 ans et plus = 8 bonus
Dames	Avec handicap +Bonus d'âge	(200 - AVG) x 70% → max 45/game 50 à 59 ans = 2 bonus 60 à 69 ans = 4 bonus 70 à 79 ans = 6 bonus 80 ans et plus = 8 bonus

Conditions pour participer à la compétition vétérans

- Vous entrez dans la catégorie des vétérans dès que vous atteignez l'âge de 50 ans au cours de l'année civile durant laquelle a lieu le premier tournoi BBBT.
- Pas de changement de catégorie en cours de saison
- Toute fausse déclaration concernant la date de naissance entraînera l'exclusion de la compétition et le joueur devra restituer ses gains
- Les mêmes règles sont d'application pour les joueuses dames avec bonus d'âge
- Le bonus d'âge est fixé pour l'ensemble de la saison lors de la première participation à l'un des tournois.

12. Attribution des prix

Le classement final du tournoi est un classement direct et aucune finale n'est jouée.

Il y a 4 classements :

- Hommes 195 et plus (joué avec bonus)
- Hommes 194 et moins (joué avec handicap)
- Vétérans Hommes, 50 ans et plus, avec handicap et bonus d'âge
- Dames (Joué avec handicap +bonus d'âge)

Tous les jeux joués pendant le tournoi (Shifts) sont pris en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront de ce fait transmis à la Fédération Royale Belge de Bowling.

13. Classement des joueurs/joueuses pendant le tournoi

Les joueurs des catégories Hommes 195 et plus, Hommes 194 et moins,
Vétérans et Dames sont classés selon les critères suivants :

1. La meilleure série, bonus et/ou handicap compris, lors de la première participation ou de l'une des réinscriptions (re-entries).
2. Plus petite différence entre la meilleure et la moins bonne partie, bonus et/ou handicap inclus.
3. Moyenne la plus élevée :

- Moyenne officielle,
- Ou moyenne BBBT (si aucune moyenne officielle disponible),
- Ou une moyenne calculée pour les joueurs étrangers ayant participé au BBBT l'année précédente et dont les moyennes officielles varient au cours de la saison de bowling.

4. Meilleur score scratch (bonus ou handicap inclus) faisant partie de la série ayant servi à établir le classement du joueur.

14. Répartition des prix

Le nombre de gagnants et la valeur des prix dépendent du nombre de participants uniques (entries uniquement). Voir le tableau des prix dans le document correspondant.

15. Divers

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.
Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.
Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.
Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant son absence.
Il n'y pas de scorekeepers officiels.
Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.
Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.
Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés !
En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription nous seront redevables. De plus les joueurs/joueuses seront exclu(e)s de tous les autres tournois membres du BBBT et ceci pour une période illimitée et tant que ces montants ne seront pas payés.

16. Remise des prix

Les prix seront remis aux différents gagnants soit directement après le dernier shift du dimanche (après la parution des résultats) soit seront versés sur le compte en banque des gagnants si ceux-ci ne sont pas présents.

Prochain tournoi BBBT:

BC Ghent – Sint-Martens-Latem du mardi 23-02-2027 au dimanche 28-02-2027

Brunswick Belgian Bowling Tour